

Protocole de sécurité pour les activités physiques de pleine nature

supports d'un projet d'enseignement à l'école

Activité ESCALADE

Introduction

Suite au Plan National de Formation qui s'est tenu à Vallon Pont d'Arc les 24 et 25.09.2015, à l'initiative des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'agriculture, puis du séminaire du Pouzin des 21 et 22 mars 2017, et enfin suite à la publication des circulaires nationale (2017-075) et académique (du 12.06.2017) l'académie de Rennes souhaite porter à la connaissance de tou.te.s les enseignant.e.s d'EPS les recommandations pédagogiques incontournables à la préservation de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature.

Ces protocoles visent trois objectifs essentiels :

- garantir la sécurité des élèves
- accompagner les enseignant.e.s dans la compréhension de la notion de chaîne de contrôle
- éduquer au risque au sein de l'école : c'est une mission première de l'école et de l'EPS.

Ils ont été élaborés à partir des « Protocoles actifs de sécurité scolaire » conçus et publiés par l'Académie de Grenoble.

Ils présentent deux types d'informations :

- des recommandations incontournables qui doivent être respectées dans toute situation d'enseignement. Ces recommandations précisent des aspects réglementaires et explicitent les gestes professionnels liés à la sécurité.
- des éléments d'information complémentaire de nature pédagogique, technique ou didactique.

Ils sont présentés selon trois temps :

- avant l'arrivée des élèves
- pendant la présence des élèves
- après le départ des élèves ou quand il.elle.s sont aux vestiaires

Ils feront l'objet d'une actualisation récurrente au regard des évolutions réglementaires, techniques, pédagogiques ou didactiques observées.

NB : En plus de cette introduction, seules les parties surlignées en jaune dans les pages suivantes ont fait l'objet de modification ou d'ajout par rapport à la version antérieure.

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE

PRÉAMBULE

	RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Education au risque et chaîne de contrôle	L'éducation au risque suppose que les élèves puissent être confrontés à des situations présentant un risque dans des conditions de sécurité drastiques contrôlées de façon permanente par l'enseignant. Pour l'enseignant.e, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur les élèves, induits par les contraintes des lieux de pratique de pleine nature et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaîne de contrôle. Elle ne doit jamais lui échapper. Toute rupture dans cette chaîne de contrôle engage totalement sa responsabilité professionnelle En conséquence, placer un élève au sommet de cette chaîne de contrôle sous prétexte d'autonomie est ABSOLUMENT irrecevable dans l'activité ESCALADE, qui est tout sauf neutre, sur les plans émotionnel, personnel et sécuritaire. Dans cette perspective, la délégation ou la dévolution accordées à des élèves responsables et responsabilisés ne peut se comprendre que dans le cadre d'une construction explicitement progressive d'une autonomie qui restera « surveillée » dans le cadre scolaire. Ce qui revient à dire, qu'en aucun cas, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle nécessaire à la pratique en sécurité.	

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE		
AVANT LA PRATIQUE		
	RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Tous sites	Vérification du matériel : les équipements de protection individuelle (EPI) sont contrôlés selon la norme décret n° 2004 -249 du 19 mars 2004 et la norme NFS72701 visuellement et tactilement (corde, dégaines, baudrier, système d'assurage) au travers de contrôles de routines périodiques. Un contrôle complet une fois par an est obligatoire. Un registre de gestion des EPI est tenu à jour. Effectuer un contrôle visuel du site ou de la structure systématiquement avant chaque début de leçon (S.A.E. = Surface Artificielle d'Escalade et S.N.E. = Surface Naturelle d'Escalade). Délimiter les zones de travail, situer les dangers éventuels, les zones interdites et ce dès le début de la séance ou du cycle avec le topo-guide d'escalade (en S.N.E.) ou la fiche topo (en S.A.E) de façon à identifier les voies autorisées. Choisir des secteurs de grimpe adaptés au niveau des élèves et aux conditions d'enseignement. Si la SAE/SNE est suffisamment large, utiliser un relais sur deux. Si la SAE/SNE ne le permet pas, signaler les couloirs de grimpe par des codes de couleurs (ex : cordes de couleurs différentes) pour mieux identifier les voies. Vérifier que les cordes les plus courtes permettent d'aller dans les voies les plus longues. Vérifier le réseau téléphonique pour être en capacité d'émettre un appel. Avoir à disposition la trousse de secours.	Un enseignant peut obtenir la qualification de « contrôleur EPI » ou devenir « référent EPI » lors d'une formation qualifiante dans ce domaine. L'enseignant doit être en capacité d'intervenir sur tous les secteurs. Sur SAE, valoriser l'utilisation des prises mains d'une seule couleur pour favoriser l'identification de la voie..
En SAE	- Vérifier la structure et faire un état des lieux en début de cycle sur l'état des points d'ancrage, des relais et des dégaines si elles sont à demeure. - L'enseignant doit respecter le règlement intérieur de la SAE quand il existe. (vigilance sur les effectifs autorisés sur la SAE ou dans la salle) et consulter les comptes-rendus des réunions de gestion de l'équipement (contrôles de conformité théoriquement affichés dans la salle) - En cas de défaut repéré, alerter le gestionnaire de la structure (par mail et avec copie au chef d'établissement)	
En SNE	Avant le départ : - Consulter la météo (bulletin d'alerte de météo France - niveau de vigilance) - Informer le chef d'établissement de l'EPL du lieu de pratique - Proposer une sortie sur un site classé sportif par la FFME. - S'assurer, auprès du gestionnaire du site naturel, qu'une purge de printemps ait été faite avant la toute première leçon - Port du casque obligatoire	Lien pour l'accès au classement des sites : https://www.ffme.fr/ffme/carte-interactive Lien pour contacter les gestionnaires des sites relevant des conseils territoriaux FFME : 29 : https://escalade-finistere.fr/le-comite/sites-naturels/ 35 : http://ct35.ffme.fr/index.php/sites-de-pratique/sites-naturels.html

		22 : http://www.cdffme22.org/ 56 : pas de site . voir FFME
Passation des consignes	Emplacement centralisé : Donner les consignes de sécurité de façon frontale, magistrale et descendante : tous les élèves entendent les mêmes consignes de l'enseignant dans un vocabulaire stabilisé (toujours utiliser les mêmes mots pour dénommer le matériel et les opérations à accomplir)	
Matériel	Mousquetons de sécurité : Il faut systématiquement vérifier la fermeture du mousqueton (vis ou automatique), mousqueton automatique interdit sur un 8 (car le 8 peut faire sauter le système automatique). Système frein : De type Tubes (appelés parfois « paniers ») ou les systèmes auto freinant (Jul, Click up...). Dans tous les cas, l'enseignant doit s'assurer de leur bonne utilisation, en particulier lors de la descente du grimpeur. Casques : Vérifier la taille : souvent deux tailles réglables.	Privilégier les mousquetons à vis ayant une marque rouge sur le pas de vis, ceux à bagues automatiques à 3 sécurités plutôt que les bagues à visser, les mousquetons directionnels pour permettre de faire travailler le mousqueton sur le système frein dans son grand axe. Les 8 sont à déconseiller très fortement et à mettre au rebut lors du renouvellement du matériel d'assurage. Tout système frein utilisé doit être adapté à l'utilisation spécifiée par le fabricant (moulinette ou tête). Il est conseillé qu'il soit identique pour tout le groupe d'élèves afin de favoriser la clarté des consignes. Associer si possible le mousqueton Freino à l'usage du Gri-Gri ou tout autre système autobloquant. L'usage du Grigri est à proscrire avec des élèves non experts, il peut être utilisé par l'enseignant.

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE		
PENDANT LA PRATIQUE		
	RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉQUIPEMENT DE L'ENSEIGNANT	Il doit être équipé pour pouvoir intervenir rapidement à l'aide d'une corde : <i>a minima</i> , il porte un baudrier équipé de systèmes d'intervention dont il maîtrise l'usage (baudrier équipé d'une longe et d'un système autobloquant ; ex : poignée, basic...).	Il est conseillé que les équipements de l'enseignant fassent partie du stock EPI de l'établissement. Cet équipement permet à l'enseignant d'intervenir en cas d'urgence, de dysfonctionnement de l'assureur.
ÉQUIPEMENT DES ÉLÈVES	- Vérifier la tenue des élèves qui devra être adaptée : - à la pratique en milieu naturel (système multi-couches) ; - à la météo (hypothermie, insolation, déshydratation...) - re-vérification systématique du baudrier par l'enseignant après tout changement de tenue ou passage aux toilettes - bagues absolument interdites - cheveux attachés - tous les Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.) portés par l'élève doivent avoir été contrôlés par le gestionnaire EPI de l'établissement. - Veiller à ce que les élèves identifient leurs EPI : harmonisation du langage prof/élèves	Les équipements personnels sont vivement déconseillés car ils posent un problème de contrôle. Dans le cas où l'enseignant-e autorise ces équipements il-elle doit vérifier : - facture de l'Équipement de protection Individuelle (E.P.I.) - fiche EPI - attestation de stockage conforme à la notice - notice de l'EPI
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	Préambule : Le professeur doit adapter le nombre d'élèves simultanément actifs sur le SNE ou la SAE à la configuration de celui ou celle-ci, à ses possibilités de contrôle visuel et aux caractéristiques motrices et comportementales des élèves. La volonté de permettre à tous les élèves un temps de pratique optimal ne doit pas mettre en péril les conditions de sécurité. Consignes : - Reconnaître avec les élèves les voies potentiellement grimposables. - Les points d'ancrage (plaquettes, broches, relais) ne sont pas des prises ; ne jamais mettre les doigts dans les	Les brevets de sécurité ou permis de grimper ou passeports : Leur usage est vivement recommandé : ils assurent 3 fonctions : - une fonction administrative : dans le cadre de l'obligation de moyens et de résultats, ces documents permettent d'attester de compétences et de connaissances dans une progression adaptée, reconnue, et validée. - une fonction pédagogique en direction des enseignants : ils permettent de stabiliser les contenus d'enseignement autour de la sécurité - une fonction pédagogique en direction des élèves : ils balisent l'itinéraire de formation des élèves Rituel de début de leçon (proposition) : - Donner les baudriers aux élèves SANS les systèmes frein en début de leçon et ce quel que soit le niveau : éviter que les cordées rapides ne démarrent sans

	anneaux des points d'ancrage. - Ne pas stationner sous quelqu'un qui grimpe - L'assureur ne doit jamais assurer en position assise ou couchée, il doit porter des chaussons ou chaussures. - Veiller à faire des cordées de poids équilibrés. (Attention : pour l'escalade en tête, l'écart de poids est à contrôler ; les cordées de poids équilibrés s'imposent). - Enfiler correctement un baudrier veut dire : ajuster la ceinture pour la serrer au-dessus des crêtes iliaques et au-dessus de tous les vêtements pour ajuster les cuisses dans un deuxième temps. Attention : ne pas serrer les cuisses avant la ceinture car cela peut rendre impossible d'ajuster la ceinture en maintenant la ceinture du baudrier trop bas, sous les hanches. - Réaliser un encordement conforme veut dire : réaliser un nœud compacté, c'est à dire un « huit double » le plus près possible du baudrier, sur le ou les pont(s) d'encordement. Le brin de corde "libre" doit permettre de confectionner un nœud de sécurité (d'arrêt) de type nœud de pêcheur. - Exiger un encordement de la cordée pour chaque voie, et ce quel que soit le niveau : soit, le grimpeur et l'assureur s'encordent (notion de cordée, c'est à dire deux grimpeurs reliés par la corde), soit nœud en bout de corde (préconisé par la ffme), type « queue de vache » (ce nœud doit être systématique pour prévenir tout retour au sol en cas de corde trop courte ici ou ailleurs, aujourd'hui ou demain). - Demander aux élèves de lever la main pour obtenir le contrôle de l'enseignant avant chaque ascension - Après avoir vérifié la co-vérification des élèves entre eux, l'enseignant procède au contrôle lui-même de la chaîne de sécurité de la cordée. Il vérifie que le système frein est installé sur le pontet de rappel (pour baudrier à double pont d'encordement) ou sur le pontet unique. La simple vérification à distance est insuffisante.	contrôle pendant que l'enseignant aide les cordées retardataires à la confection des nœuds d'encordement. - L'enseignant conserve avec lui les systèmes frein (sur son propre baudrier ou sur une sangle en bandoulière) - Si les baudriers sont ajustés et les encordements conformes, l'enseignant donne la clef de démarrage : le système frein. - Il vérifie que les élèves savent installer la corde dans le système frein en imperdable : le petit coude du mousqueton sur le pontet de rappel, câble du système frein dans le grand coude. Avaler le mou pour mettre la corde en tension (le grimpeur sent cette tension). Ensuite l'assureur plie la corde d'assurage sur elle-même en la maintenant brin côté grimpeur en haut et brin d'assurage en bas (configuration de la corde dans le système frein). - Pour prendre l'habitude d'installer le descendeur de façon imperdable : il enfle cette corde pliée dans la gorge du système frein de « type panier ou tube », côté ouverture du mousqueton pour les systèmes frein à deux gorges et fait passer la corde sans la vriller dans le mousqueton. - En cas de déséquilibre de poids au sein de la cordée, il est possible, exclusivement en moulinette, de faire une vrille de corde par différentiel de 10kg environ ou bien d'utiliser un contre-assureur en plus d'un assureur maîtrisant parfaitement l'assurage en cinq temps. <u>Espacement des cordées, deux cas de figure :</u> - Les cordées exploitent une voie sur deux (contexte spacieux) : le couloir d'assurage latéral doit être contigu à droite ou à gauche du couloir d'escalade. L'assureur doit rester proche de la SAE : dans une zone matérialisée limitrophe ou proche du support à grimper (exemples : obligation de rester les pieds sur le tapis de protection, obligation de ne pas dépasser une ligne au sol...). - Les cordées exploitent toutes les voies proposées donc les couloirs d'escalade se touchent (contexte exigü). L'assureur doit exploiter un couloir d'assurage adjacent dans le plan antéro-postérieur ou sagittal. Il doit se reculer en tenant compte de deux conséquences : ne pas être projeté vers l'avant en cas de chute mais aussi ne pas bruler le dos et l'épaule du grimpeur avec la corde d'assurage de la moulinette quand ce dernier approche du sommet. - Attention : les élèves ont tendance à sortir de leur couloir d'assurage en se reculant parfois à outrance et de façon dangereuse si aucun repère au sol ne leur est donné. Ce comportement inadapté résulte d'au moins 2 causes. Cause 1 : regarder vers le haut le grimpeur exige une souplesse cervicale que refusent de
--	--	--

	- Vérifier que la corde suit un S sans contrariété dans le système frein avec mousqueton bien fermé - L'ordre de démarrer n'intervient que lorsque le système d'assurage est en place, que la chaîne d'assurage est complète, que la corde est tendue et l'assureur placé dans son couloir d'assurage. Ce couloir d'assurage se distingue du couloir d'escalade : il lui est adjacent. Si un élève est en difficulté : Les assureurs prennent l'habitude d'appeler l'enseignant en cas de blocage d'un élève grimpeur : ne jamais crier. Rappel préalable : avant toute descente, la corde doit au minimum passer dans les 2 points reliés du relais, ou bien dans toutes les dégaines en cas de voie non topée.	solliciter les assureurs. Il devient plus commode de reculer pour diminuer l'angle de vision pour moins « tirer » sur la nuque. Cause 2 : quand les grimpeurs vont plus vite que les assureurs, ces derniers essaient de compenser leur problème de dissociation - coordination à l'assurage par un déplacement horizontal consommateur de corde pour essayer de maintenir une corde tendue. - Dans les deux cas, une chute du grimpeur sur corde molle génère le même effet délétère qui peut devenir très dangereux en particulier si les écarts de poids n'ont pas été contrôlés : l'assureur est tiré vers le haut (ses pieds peuvent être décollés du sol) et vers l'avant. Il peut alors être catapulté vers l'avant sans pouvoir contrôler son déplacement horizontal car les pieds ont perdu un contact permettant d'asservir ce contrôle ; arrivé contre le support, il peut alors se protéger avec un réflexe irrépressible consistant à mettre les mains en avant pour ne pas s'y écraser complètement. Il perd alors le contrôle de la corde donc de son assureur qui poursuit sa chute jusqu'au retour au sol incontrôlé, le contrôle de la corde étant devenu impossible pour l'assureur qui peut éventuellement, en se brûlant gravement les mains, essayer de reprendre la corde à deux mains devant lui.
ESCALADE EN MOULINETTE	Pour l'assureur : Assurer systématiquement corde tendue jusqu'au premier point d'ancrage pour éviter les retours au sol. La descente du grimpeur se fait de façon lente et contrôlée (ne jamais laisser glisser la corde entre les mains). Pour le grimpeur : Ne pas mettre les doigts dans les points d'ancrage S'assurer que la corde soit « avalée » avant de continuer sa progression Position de descente : assis dans son baudrier Dans le cas d'un assurage en moulinette, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres	Etape 1 : escalade en moulinette corde tendue Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la corde tendue offre un 5^{ème} appui. Etape 2 : escalade en moulinette corde molle Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la corde libère sa tension Etape 3 : escalade en moulinette corde molle avec chute et assurage dynamique Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la recherche de performance peut conduire à la chute donc à l'assurage ad hoc. Au sommet de la voie, le grimpeur signale son arrivée à son assureur : voie « topée » ou « bloquée » ou « sec ». L'enseignant doit être vigilant sur un éventuel « tricot » : l'élève passe par-dessous la première dégaîne, entre la corde et le mur. Remarques pour la technique d'assurage : l'initiation à l'assurage se fait sur 5 temps qui permettent aux mains de se coordonner et de se dissocier. C'est un apprentissage analytique. L'indicateur de maîtrise est simple : le système frein regarde toujours vers le ciel (il ne tombe pas même sur une corde en moulinette)

	environ. Ce dispositif ou tout autre dispositif mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant. (Circulaire 2017-075). (Attention le dispositif de sécurité ne doit pas être débrayable en cas de chute).	non tendue, car les 2 mains travaillent de concert dans le contrôle). Faire des tests de chute sous la ligne de sécurité en début de chaque leçon pour retrouver des automatismes d'assurage, de blocage de corde et de redescende Remarques sur l'assurage dynamique : L'assurage dynamique a pour fonction de diminuer la force de choc subie par la cordée en cas de chute du grimpeur. Il consiste pour l'assureur à amortir la chute en opérant un déplacement vers le haut en moulinette et vers l'avant et/ou vers le haut pour une escalade en tête. Opérations à accomplir : attendre la fin du vol pour que la tension de corde sentie dans la pression du baudrier sur le corps (information tactile de pression) déclenche l'action de déplacement horizontal accéléré en accompagnement puis décéléré de façon contrôlée par des pas freinateurs et resserrés.
ESCALADE EN TÊTE	Le repère fondamental et incontournable pour passer de la grimpe en moulinette à la grimpe en tête est le suivant : l'élève assureur ne doit plus avoir un geste séquentiel en cinq temps mais un geste continu et fluide qui lui permet de donner ou avaler la corde avec efficacité et rapidité pour assurer un premier de cordée appelé « leader ». Pour l'assureur : - Corde prête pour un déroulement fluide avec nœud en bout. - Quand la 1ère dégainé est mousquetonnée, passer de la parade à l'assurage, sans rupture de chaîne d'assurage. Récupérer le mou résiduel éventuel. Se placer dans son couloir d'assurage latéralement. - Jusqu'à la 3ème dégainé, l'assurage ne doit pas être dynamique sous peine de retour au sol. - Au-delà, assurer de façon dynamique le leader en cas de chute Former le grimpeur et l'assureur à identifier les situations présentant un danger et aux attitudes à adopter en conséquence : - Sur une SAE, si une dégainé est mousquetonnée dans le mauvais sens, le grimpeur continue tout de même sa	L'information visuelle n'est plus la seule déterminante, elle est complétée par l'information tactile pour déclencher le mouvement. Etape 1 : Grimper en tête corde tendue. Définition : escalade consistant pour le premier de cordée à exploiter les dégaines et la corde pour fractionner son effort plus proche de l'escalade artificielle que libre Etape 2: Grimper en tête corde molle en niveau sous maximal Niveau de voie inférieur pour aborder ce mode de progression. Définition : escalade consistant pour le premier de cordée à respecter les règles de l'escalade libre, c'est à dire sans points d'aide ni points de repos Etape 3 : Grimper en tête corde molle avec chute et assurage dynamique Définition : escalade consistant à s'engager dans des itinéraires d'escalade dont le niveau de performance peut dépasser les ressources du grimpeur et l'amener jusqu'à la chute à amortir pour l'assureur Etape 4 : Grimper en tête dans des voies engagées Définition : escalade consistant pour le leader à s'engager dans des voies dont l'espacement des points peut imposer de grandes amplitudes de chute lorsqu'elles surviennent. Cette dernière étape est à proscrire du champ de l'eps. Pour l'assureur : Parade du leader jusqu'au premier point, corde placée dans chaque main et installée dans le système frein. Ne donner que le mou nécessaire au clippage et récupérer le mou résiduel immédiatement après le clippage. Pour le grimpeur :

	progression et va clipper la suivante dans le bon sens. Cependant, dans le cadre de la pratique en SNE (falaise), le grimpeur arrête sa progression et est descendu en moulinette sur l'ensemble des dégaines. En revanche, dans tous les cas, prévenir du risque de TRICOT ou YOYO et apprendre à l'élève à en sortir sans se mettre en danger (démousquetonner la dégainé dessous et re-mousquetonner la corde qui descend vers l'assureur).	Pour les deux premières dégaines, mousquetonner quand la dégainé est située entre les yeux et le bassin. Position de moindre effort : c'est une position équilibrée qui permet, entre autre, au grimpeur de mousquetonner sans être en tension excessive. Pose des dégaines dans une voie : Respecter les 3 sens de pose : doigt coudé vers le bas pour le passage de la corde / ouverture du doigt à l'opposé du sens de progression / en partant du baudrier, la corde entre dans la dégainé et descend vers l'assureur Cas de chutes en bas de voies : La concentration de l'intensité des voies courtes en SAE expose les leaders à des chutes potentiellement précoces : par une préparation en moulinette de la voie, il est possible ensuite pour le leader de partir en tête avec les 2 premiers points pré-clippés (cf nouveau référentiel bac). ATTENTION : l'un des risques majeurs pour le leader est de ne pas contrôler la position de la corde derrière la jambe. En cas de chute, cette corde mal placée peut conduire à retourner le grimpeur quand la corde rentre en tension
ESCALADE EN BLOC	L'escalade en bloc consiste pour l'élève à réussir des passages de quelques mouvements à faible hauteur du sol. La corde et le baudrier ne sont pas nécessaires pour assurer sa sécurité. Des surfaces de réception adaptées à la hauteur de pratique limitent les conséquences d'une chute même si des techniques de parade, de réception et de désescalade sont à apprendre. Les espaces réservés à chaque bloc doivent être séparés de sorte que les collisions d'élèves dans des chutes simultanées soient impossibles. L'usage de l'espace de bloc en bas de voies interdit toute forme d'évolution au-dessus de lui, avec corde.	Il est conseillé en bas de SAE de localiser les arrivées de blocs à hauteur de la première dégainé, de sorte que la hauteur d'une chute éventuelle corresponde à la prescription de la norme sur l'épaisseur du tapis.

MANŒUVRE DE MAILLON	Manœuvre sur longe manufacturée avec mousqueton à bague automatique : A proscrire absolument : les longes sur sangles cousues. Sur polyamide, les forces de choc sont élevées ; sur dyneema, les ruptures apparaissent dès les facteurs de chute proche de 1.	Cette manœuvre a pour fonction d'installer la corde en moulinette pour permettre au leader de redescendre sans rupture de chaîne d'assurage et récupérer ses dégaines si elles sont amovibles (SNE et parfois SAE quand les dégaines ne sont pas posées à demeure). ATTENTION : les longes étant des EPI, nous recommandons d'équiper les baudriers avec des longes manufacturées plutôt que des longes auto-fabriquées avec corde et tressage d'un pêcheur double sur le mousqueton même si la norme ne l'impose pas. Les modèles récents actuellement sur le marché sont réglables. (si longes auto-fabriquées : interdiction de les construire avec des morceaux de cordes au rebut) Descriptif de la manœuvre : (cf vidéo sur le site ffme) Arrivé au relais, il se vache avec sa longe sur une des plaquettes en haut du relais. Il signale qu'il va s'asseoir dans son baudrier en disant à son assureur « vaché ». ATTENTION : l'assureur doit conserver le contrôle de la corde. Il peut éventuellement faire un fusible sous son système frein pendant la manœuvre. Le leader prend alors une brassée de corde d'environ 2 mètres, la passe en double dans le maillon, effectue un nœud de huit double mousquetonné sur l'anneau (qui relie les 2 pontets) ou sur le pontet simple (sur baudrier à pontet simple). Il défait son nœud d'encordement de départ, passe le brin libre dans le maillon et se ré-encorde sur son/ses pontets d'encordement. Il demande à être pris sec, vérifie en s'asseyant sur corde tendue, prévient qu'il enlève sa longe, puis enlève sa longe pour être descendu en moulinette.
DESCENTE EN RAPPEL	La longueur de la cordelette tressée à 5 tours minimum sur la corde de rappel ne doit pas permettre de passer au travers du système frein au cas où cet auto-bloquant devait être en perte de contrôle, mais surtout : équilibrage de la corde et nœud en bout, et si plusieurs rappels contigus couleurs différentes obligatoires par rappel.	- cordelette pour l'auto-bloquant de diamètre 6 MM (de 5 à 7MM)

SECURISEZ en escalade (cf PASS escalade – site EPS Focus Grenoble)

Supports contrôlés visuellement (mur, ancrage, relais, tapis) + contrôle périodique par un organisme agréé.

Equipements de protection individuels contrôlés visuellement (corde, dégaines, baudrier, système d'assurance) + totale vérification une fois par an + registre matériel tenu à jour

Cordée équilibrée en poids

Usage adapté des Equipements de Protection Individuelle (système d'assurance, baudrier et cordes)

Réciprocité des responsabilités au sein de la cordée (vérification mutuelle des encordements)

Inspection systématique des encordements par le professeur pour démarrer la voie

Signalisation des couloirs de grimpe

Enrayer la chute du grimpeur : parer, bloquer ou assurer dynamique

Zone de travail maîtrisable par une surveillance optimale

Liste des experts en escalade - Académie de Grenoble

Activité	Nom	Prénom	Etablissement	Ville
Escalade	Viguiier	Fabien	Lycée Hériot	Voiron
Escalade	Cassado	Sébastien	Collège Mezenc	Le Pouzin
Escalade	Louvet	Jérôme	Rectorat	Grenoble

Ce protocole, proposé par l'académie de Grenoble, a été retravaillé par le groupe ressource de l'académie de Rennes, coordonné par Isabelle Couëdon, IA IPR EPS. Y ont contribué :

22 : **Thierry Morvan** (Lycée Rabelais - Saint-Brieuc), **Evelyne Hamon** (Collège G.Tery - Lamballe), **Benoit Doutreleau** (collège V.Vasarely – Le Méné)

29 : **Séverine Landrieau** (Collège E.Quéau - Ploudalmézeau) et **Joël Cousi** (Collège Kerzouar - Saint Renan)

35 : **Sylvain Portier** (Lycée A.Conti - Bruz) et **Jacques Moison** (Lycée Beaumont – Redon)

56 : **Thomas Dely** (Collège P.Langevin - Hennebont) et **Véronique Bourne** (Collège Saint-Exupéry - Vannes)